

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (20) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIÉ, AF. BOURAT, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, JC. GAILLARD, JM. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, N. CASSAN FAUX, E. AZIHARI, H. PREHER, G. MICHAUD, F. MERY, L. BRARD, S. LANSARI CAPRAZ.

POUVOIRS (13) :

P. MIS mandant a pour mandataire JP. ABELIN
T. BAUDIN mandant a pour mandataire M. LAVRARD
D. BEAUDEUX mandant a pour mandataire J. MELQUIOND
Y. ERGÜL mandant a pour mandataire L. RABUSSIÉ
S. COTTEREAU mandant a pour mandataire AF. BOURAT
A. LEBORGNE mandant a pour mandataire F. BRAUD
A. LAURENDEAU mandant a pour mandataire G. MAUDUIT
G. MESLEM mandante a pour mandataire C. FARINEAU
F. BRAILLARD mandant a pour mandataire J. DUMAS
E. FARHAT mandante a pour mandataire N. CASSAN FAUX
K. WEINLAND mandant a pour mandataire F. MERY
C. PAILLER mandant a pour mandataire S. LANSARI-CAPRAZ
E. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

EXCUSE (6) :

P. BARAUDON, Y. GANIVELLE, M. METAIS, M. BEN EMBAREK, M. MONTASSIER, A. BEN DJILLALI

Nom du secrétaire de séance : Nelly CASSAN FAUX

RAPPORTEUR : Madame Nelly CASSAN-FAUX

OBJET : Demande de subvention – Santé mentale et addictions – Appel à projets 2017 de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

La Commune de Châtellerault, à travers son Contrat Local de Santé (CLS), a réalisé en 2015 une étude sur la santé mentale et les addictions à l'échelle de son territoire. De cette étude, est né un groupe de travail composé d'une vingtaine d'acteurs locaux de différents champs (institutionnel, sanitaire, médico-social, socio-éducatif, associatif...). Au sein de ce groupe, plusieurs axes de travail ont été identifiés comme étant prioritaires : l'information du grand public, la formation et l'échange de pratiques entre professionnels et l'accès aux soins des personnes.

Le groupe de travail a décidé de réaliser une enquête de besoins en formation des acteurs locaux sur le territoire afin de pouvoir proposer, par la suite, un programme de formation adapté aux problématiques rencontrées. Cette enquête sera menée par l'Observatoire Régional de Santé (ORS).

De plus, le groupe souhaite développer la communication auprès du grand public : l'accès à l'information sur les actions, les structures et les réseaux existants à travers différents supports (le site internet de la ville, le magazine municipal, un spot vidéo).

A ce titre, la Commune sollicite une subvention d'un montant de 5500 euros dans le cadre de l'appel à projets 2017 de l'ARS afin de financer cette action.

* * * * *

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 22 juin 2017

n° 56

page 2/2

VU la délibération n°19 du conseil municipal du 28 novembre 2011 relative au Contrat Local de Santé 2012-2016,

VU le contrat local de santé signé entre la Commune, l'ARS et l'Etat le 12 décembre 2011,

CONSIDERANT l'appel à projets de l'Agence Régionale de Santé,

CONSIDERANT l'intérêt de ce projet dans le cadre du Contrat Local de Santé de Châtellerault,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- de solliciter, auprès de l'ARS dans le cadre de son appel à projets, l'octroi d'une subvention de 5500 € pour le financement de cette action
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention

Cette recette sera imputée sur le compte 12/74718/5500.

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

28 JUIN 2017

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

